



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 12 avril 2011 à 19 h 50, sous la présidence du maire Joël Arseneau, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Joël Arseneau, maire
M. Nicolas Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Jean-Jules Boudreau, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M^{me} Marie Landry, conseillère du village de L'Étang-du-Nord
M. Jonathan Lapierre, conseiller du village de Grande-Entrée

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Sont aussi présents :

Quelque quinze personnes assistent également à la séance.

R1104-060

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 50 par le maire Joël Arseneau.

R1104-061

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2011
4. Approbation des rapports des séances du comité exécutif tenues les 21 février et 17 mars 2011
5. Rapport des comités
6. Approbation des comptes à payer
7. Correspondance
8. Services municipaux
 - 8.1 Administration
 - 8.1.1 Dépôt du rapport du trésorier pour l'année 2010 – Transmission au Directeur général des élections du Québec
 - 8.1.2 Formation d'un comité – Approche stratégique en résolution de problème



Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

N° de résolution
ou annotation

- 8.1.3 Autorisation de signature – Déclaration de règlement entre Les Entreprises Larebel inc. et la Municipalité
- 8.2 Finances
 - 8.2.1 Représentation municipale - ClicSÉQUR
 - 8.2.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2010
 - 8.2.3 Approbation de dépenses – Fonds de roulement – Acquisition d'un module de gestion des tâches – GFI Solutions d'affaires
- 8.3 Travaux publics
 - 8.3.1 Autorisation de signature d'un acte notarié – Vente d'une partie du lot 3 776 980 du village de Grande-Entrée – Acquisition de servitudes
 - 8.3.2 Approbation du décompte progressif n°12 – Travaux de la route 199 – Cap-aux-Meules et Fatima (phases 1 et 2) – Aqueduc, égouts et voirie
 - 8.3.3 Chemins municipaux – Entretien d'hiver et déneigement
- 8.4 Développement du milieu et aménagement du territoire
 - 8.4.1 Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur le site historique de La Grave – Engagement municipal
- 8.5 Réglementation municipale
 - 8.5.1 Avis de motion – Règlement d'emprunt de 150 000 \$ décrétant des travaux de voirie sur des chemins de l'Île d'Entrée
- 9. Affaires diverses
- 10. Période de questions
- 11. Clôture de la séance

PROCÈS-VERBAUX

R1104-062

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2011

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2011.

Sur une proposition de Jonathan Lapierre,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

R1104-063

Approbation des rapports des séances du comité exécutif tenues les 21 février et 17 mars 2011

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des comptes rendus des dernières séances du comité exécutif de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenues les 21 février et 17 mars 2011. Le maire Joël Arseneau expose à l'assemblée les sujets qui y ont été traités.

Sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents



Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

N° de résolution
ou annotation

d'approuver ces comptes rendus tels qu'ils ont été présentés et d'entériner les décisions prises lors de ces séances.

R1104-064

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

R1104-065

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 24 février au 30 mars 2011 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Nicolas Arseneau,
appuyée par Jean-Jules Boudreau,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 1 151 085,33 \$.

N1104-066

CORRESPONDANCE

Le maire passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la Municipalité.

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

R1104-067

Dépôt du rapport du trésorier pour l'année 2010 – Transmission au Directeur général des élections du Québec

En vertu des dispositions de l'article 513 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, le trésorier procède au dépôt, devant le conseil de la municipalité, d'un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Jonathan Lapierre,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil prenne acte du dépôt du rapport d'activités par le trésorier pour l'année 2010.

R1104-068

Formation d'un comité – Approche stratégique en résolution de problème

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à la formation d'un comité d'approche stratégique en résolution de problème;



Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le mandat de ce comité est de mettre en place des moyens visant à contrer le vandalisme sur les biens publics;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Marie Landry,
appuyée par Jean-Jules Boudreau,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil délègue les conseillers Jean-Jules Boudreau et Roger Chevarie pour siéger au sein du comité d'approche stratégique en résolution de problème. Les personnes suivantes se joindront également au comité, soit :

- Le directeur général, Hubert Poirier
- Le directeur des travaux publics, Jean Richard
- Le directeur du loisir, de la culture et de la vie communautaire, Michel Leblanc
- L'agent délégué par la Sûreté du Québec, Michael Michaud Collin

R1104-069

Autorisation de signature – Déclaration de règlement entre Les Entreprises Larebel inc. et la Municipalité

CONSIDÉRANT QU' en juin 2008, la Municipalité a octroyé un contrat aux Entreprises Larebel inc. pour le remplacement de conduites d'aqueduc et la pose de conduites d'égout en bordure du chemin des Patton, dans le village de Fatima;

CONSIDÉRANT QU' en cours de la réalisation de ce projet, des dommages ont été causés à un fil téléphonique appartenant à la compagnie Télébec;

CONSIDÉRANT QUE le devis d'appel d'offres prévoyait l'obligation pour l'entreprise contractuelle d'assumer les dommages causés à ce type d'infrastructures se trouvant dans la zone des travaux;

CONSIDÉRANT le litige entre la Municipalité et Les Entreprises Larebel inc. au sujet du recouvrement du coût des dommages pouvant être exigé par Télébec;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont négocié et en sont venues à une entente;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, une déclaration de règlement hors cour entre la Municipalité et Les Entreprises Larebel inc.



Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

N° de résolution
ou annotation

FINANCES

R1104-070

Représentation municipale – ClicSÉQR

CONSIDÉRANT QUE ClicSÉQR est un service d'authentification du gouvernement du Québec offert aux entreprises par un fournisseur de services, actuellement le ministère du Revenu du Québec, alors que les services offerts par les ministères et les organismes sont des services électroniques fournis aux entreprises par chacun d'eux et accessibles à partir de ClicSÉQR;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire avoir accès à ces services et désigner à cet effet un représentant;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jonathan Lapierre,
appuyée par Jean-Jules Boudreau,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que Danielle Hubert, chef comptable, soit désignée comme représentante autorisée à signer, au nom de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉQR et à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

que le conseil autorise le ministre du Revenu du Québec à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQR.

R1104-071

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2010

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 207 665 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU' un vérificateur externe présentera, dans les délais significatifs pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B dûment remplie;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Marie Landry,
appuyée par Nicolas Arseneau,



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

R1104-072

Approbation de dépenses – Fonds de roulement – Acquisition d'un module de gestion des tâches – GFI Solutions d'affaires

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'une restructuration des services d'entretien mécanique des machineries et de la planification des équipes de travail, la Municipalité désire implanter un système de gestion de la maintenance préventive assistée par ordinateur;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme GFI Solutions d'affaires, le 25 février dernier, relativement à un module de gestion des tâches pouvant s'intégrer au système informatique de la Municipalité et la recommandation favorable reçue du consultant à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés à l'implantation de ce système informatique ainsi qu'à la formation et autres frais inhérents sont estimés à 35 000 \$;

CONSIDÉRANT QU' en vertu du règlement n° 2006-09, la Municipalité est autorisée à emprunter par résolution, à son fonds de roulement, les deniers requis pour des dépenses d'immobilisation;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Nicolas Arseneau,
appuyée par Jean-Jules Boudreau,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le paiement des dépenses relatives à l'acquisition d'un module de gestion de tâches soit effectué à même le fonds de roulement de la Municipalité;

Le remboursement de cette dépense au fonds de roulement se fera sur une période de 5 ans.

TRAVAUX PUBLICS

R1104-073

Autorisation de signature d'un acte notarié – Vente d'une partie du lot 3 776 980 du village de Grande-Entrée – Acquisition de servitudes

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics a approché le propriétaire Gaétan Richard en vue de conclure une entente relative à la cession de servitudes temporaires et permanentes requises dans le cadre de



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

travaux d'aménagement d'un puits et d'installation d'une conduite d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE Gaétan Richard a signifié son intérêt à se porter acquéreur d'un terrain municipal identifié comme étant une partie du lot 3 776 980 du cadastre du Québec, situé dans le village de Grande-Entrée;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jonathan Lapierre,
appuyée par Marie Landry,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil autorise la vente d'une partie du lot 3 776 980 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 42 800 m², à Gaétan Richard, au coût de 12 000 \$ plus les taxes applicables, conditionnellement à ce que cet immeuble soit utilisé uniquement à des fins de réalisation d'un projet domiciliaire;

En contrepartie, Gaétan Richard s'engage, et ce gratuitement, à :

- Accorder à la Municipalité une servitude de passage d'une largeur de 6 mètres sur le lot 3 776 911 du cadastre du Québec;
- Céder à la Municipalité une partie du lot 3 776 911 d'une superficie approximative de 286,7 m² aux fins de l'aménagement d'un puits d'alimentation en eau potable;
- Accorder à la Municipalité une servitude permanente d'une largeur de 5 mètres requise pour l'installation d'une conduite d'aqueduc en bordure des lots 3 776 910, 3 776 913 et 3 776 914 ainsi qu'une servitude temporaire additionnelle de 5 mètres durant la période nécessaire à la réalisation de ces travaux;

que le conseil mandate Me Maryse Lapierre à préparer l'enregistrement de cette transaction entre la Municipalité et Gaétan Richard;

que le conseil autorise le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à cette transaction.

La Municipalité assumera les frais notariés relatifs à cette transaction.

R1104-074

Approbation du décompte progressif n° 12 – Travaux de la route 199 – Cap-aux-Meules et Fatima (Phases 1 et 2) – Aqueduc, égouts et voirie

La firme BPR Groupe-conseil a transmis à la Municipalité le décompte progressif n° 12 pour les travaux réalisés par les « Entreprises G.N.P. » jusqu'au 4 décembre 2009.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Jules Boudreau,
appuyée par Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents



Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

N° de résolution
ou annotation

que la Municipalité approuve le décompte progressif n° 12 dans le cadre du projet route 199 entre Cap-aux-Meules et Fatima (Phases 1 et 2) (M69-03-66) et autorise un paiement maximal de 440 735, 88 \$ à l'entrepreneur, incluant les taxes, comme il est réparti au tableau ci-après.

| Décompte progressif | MTQ | MAMR (sanitaire) | MAMR (eau) | Municipalité | Total |
|---------------------|---------------|------------------|--------------|---------------|---------------|
| N° 12 | 249 001,07 \$ | 114 418,86 \$ | 78 848,37 \$ | (1 532,42 \$) | 440 735,88 \$ |

Le paiement du décompte progressif numéro 12 se fera conditionnellement à l'approbation du ministère des Transports du Québec.

R1104-075

Chemins municipaux – Entretien d'hiver et déneigement

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le Règlement n° 2003-28 concernant l'entretien des chemins et trottoirs en hiver, lequel a été modifié par le Règlement n° 2005-01;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire de nouveau apporter des modifications au règlement, particulièrement en ce qui a trait à la longueur de certains chemins;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Jonathan Lapierre,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que les annexes au règlement soient modifiées de la façon suivante :

À l'annexe B – Village de L'Étang-du-Nord

En modifiant les distances des chemins suivants :

Chemin Forest – 0,52 km au lieu de 0,30 km
Chemin Lapierre – 0,25 km au lieu de 0,20 km
Chemin des Chalets – 0,92 km au lieu de 1,6 km

À l'annexe C – Village de Fatima

En modifiant la distance du chemin suivant :

Chemin Lapierre – 1,9 km au lieu de 0,6 km

À l'annexe E – Village de L'Île-du-Havre-Aubert

En modifiant les distances des chemins suivants :

Chemin Renaud – 1,28 km au lieu de 0,45 km
Chemin de la Pointe-des-Canots – 0,6 km au lieu de 0,4 km



Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

N° de résolution
ou annotation

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

R1104-076

Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur le site historique de La Grave – Engagement municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signifié, en juillet 2008, à Hydro-Québec son intention de se prévaloir du Programme multipartenaires d'enfouissement des réseaux câblés sur les sites d'intérêt patrimonial et culturel dans le but de réaliser une semblable intervention sur le site historique de La Grave;

CONSIDÉRANT QUE la société d'État a informé la Municipalité qu'elle était en mesure de procéder à ces travaux dès l'automne 2011;

sur une proposition de Jonathan Lapierre,
appuyée par Jean-Jules Boudreau,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité confirme à Hydro-Québec son engagement quant à la réalisation de ces travaux.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

R1104-077

Avis de motion – Règlement d'emprunt de 150 000 \$ décrétant des travaux de voirie sur des chemins de L'Île-d'Entrée

Le conseiller Jean-Jules Boudreau donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement d'emprunt décrétant des travaux de voirie sur des chemins de L'Île-d'Entrée.

AFFAIRES DIVERSES

R1104-078

Mandat à Activa Environnement inc.– Réalisation d'une évaluation environnementale – Projet de développement de La Pointe de Grande-Entrée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà confirmé son appui au projet de développement de La Pointe de Grande-Entrée;

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement de La Pointe de Grande-Entrée souhaite réaliser une étude environnementale pour répondre aux exigences de Développement économique Canada et de la Loi canadienne d'évaluation environnementale;

CONSIDÉRANT l'offre de service professionnel reçue de la firme Activa Environnement inc. en date du 10 novembre 2010;



Procès-Verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2011-04-12

N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jonathan Lapierre,
appuyée par Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil municipal accepte l'offre de service de la firme Activa Environnement inc. pour la réalisation d'une évaluation environnementale dans le secteur de La Pointe de Grande-Entrée, au prix de 7 790 \$ plus les taxes applicables.

R1104-079

Avis de motion – Règlement concernant la constitution du comité des finances et de vérification de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Le conseiller Nicolas Arseneau donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement concernant la constitution du comité des finances et de vérification de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

N1104-080

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui font l'objet d'interventions sont entre autres :

- ❖ Projets d'ordres du jour des séances du conseil – Demande d'accessibilité sur le site Internet de la Municipalité
- ❖ Politique familiale municipale – Responsabilité du suivi des dossiers

R1104-081

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Nicolas Arseneau appuyée par Roger Chevarie, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 32.

Joël Arseneau, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier